

Habilitation électrique B1, B2, BR, BC pour le personnel électricien Basse tension

RIS12 – Risques Spécifiques

04/2023



Formation INTER ou INTRA

DURÉE

3 jours (21h)

PUBLIC

Toute personne ayant à réaliser des travaux ou des interventions d'ordre électrique

Nota : une formation différente est prévue pour les personnes chargées d'interventions élémentaires (voir fiche spécifique de l'habilitation BS).
Connaissances de bases en électricité ou quelques années d'expérience professionnelle.

PRÉREQUIS

Les stagiaires doivent obligatoirement comprendre la langue française.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport très concret de connaissances est accompagné de présentations audiovisuelles et de manipulations simples en salle et sur le terrain. Carnet de prescriptions : UTE C18-540 sur commande de l'entreprise.

EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel dont les compétences techniques sont validées par la CARSAT.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée après un test de contrôle des connaissances et des savoir-faire.

Durée de validité : 3 ans

COÛT

709 € HT / personne

REFERENCEMENT

Formacode : 24049

CPF : RS1622

LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510
- Sensibiliser aux risques électriques et aux installations
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident grave ou d'accident

CONTENU

- Présentation de la procédure d'habilitation selon la nouvelle norme NFC 18-510
- Notions élémentaires d'électricité
- Dangers de l'électricité. Exemples d'accidents. Analyse des risques
- Domaines de tension et leurs limites
- Zones de l'environnement et leurs limites. Précautions à prendre
- Niveaux d'habilitation, activités concernées et personnes intervenantes. Rôle et limites de chacun
- Equipements de protection individuelle et collective
- Outils électriques portatifs à main
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Procédure pour les travaux et les interventions. Documents applicables
- Procédures de mise hors tension et de consignation
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail ou d'une intervention

Contact : Nathalie TRIAES 04 72 89 06 30 - Rose Marie CAMPOY 04 72 89 06 29

Mail : reglementation-inscription@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

www.interfora-ifaip.fr